

Dossier suivi par :
Catherine VELAZCO
int.0160022m@ac-poitiers.fr
05 45 84 42 55

Lycée Emile Roux
30 av. du Général de Gaulle
CS 20053
16500 CONFOLENS

aux

parents des élèves demi-pensionnaires et
internes du lycée

Objet : Paiement des frais de demi-pension ou d'internat par prélèvement automatique

Année scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

Pour vous acquitter des frais de demi-pension ou d'internat de votre enfant, nous vous proposons **le prélèvement automatique sur votre compte bancaire**.

Cette opération est gratuite pour les familles et présente de multiples avantages :

- un paiement en 9 fois, d'octobre 2022 à juillet 2023, le **10** de chaque mois (plus de chèques ou d'espèces à déposer ou à envoyer - pas d'oubli de paiement - pas de rappels). **Il n'y a pas de prélèvement en septembre ni en janvier.**

- une procédure simple : vous recevez les « avis des sommes à payer » pour information, et le prélèvement se fera aux dates figurant sur l'échéancier joint.

Si vous obtenez une bourse nationale, un nouvel échéancier vous sera communiqué. Les montants prélevés seront diminués.

Si vous bénéficiez d'une déduction (en cas de remise pour absence ou stage, ou octroi d'une bourse ou d'une aide du fonds social), **le prélèvement** du trimestre sera adapté en fonction de la somme due. Si le prélèvement s'avérait supérieur à la facture, le remboursement sera effectué directement sur votre compte bancaire.

Pour bénéficier du prélèvement automatique, vous trouverez ci-joint :

- un mandat de prélèvement pré-rempli à **retourner avec le dossier d'inscription, complété et signé accompagné de votre relevé d'identité bancaire (au format IBAN BIC).**

Ce document est à compléter même si vous aviez déjà opté pour le prélèvement en 2021/2022.

- le tableau prévisionnel des montants prélevés avec les dates et les sommes selon les tarifs en vigueur au lycée pour le 1er trimestre de l'année scolaire 2022-2023.

Attention, l'échéancier définitif figurera chaque trimestre sur « l'avis des sommes à payer » que vous recevrez par mail.

Je me tiens à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires, et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

L'agent comptable

Karine CHARTIER



DOCUMENT A CONSERVER

ECHEANCIER PRELEVEMENT AUTOMATIQUE POUR DEMI-PENSION ET PENSION

Les tarifs sont arrêtés par la Région Nouvelle Aquitaine.

Les montants pour 2023 sont inconnus à ce jour. L'échéancier pour le reste de l'année scolaire vous sera remis en janvier.

IL N'Y A PAS DE PRELEVEMENT EN SEPTEMBRE.

Forfait demi-pension 4 jours	Montant mensuel	Date de prélèvement
<i>SEPTEMBRE/DECEMBRE 2022 : <u>193.20 €</u></i>	65.00 €	10 octobre 2022
	65.00 €	10 novembre 2022
	63.20 €	10 décembre 2022

Forfait demi-pension 5 jours	Montant mensuel	Date de prélèvement
<i>SEPTEMBRE/DECEMBRE 2022: <u>216.75€</u></i>	72.50 €	10 octobre 2022
	72.50 €	10 novembre 2022
	71.75 €	10 décembre 2022

Forfait internat	Montant mensuel	Date de prélèvement
<i>SEPTEMBRE/DECEMBRE 2022 : <u>539.25€</u></i>	180.00 €	10 octobre 2022
	180.00 €	10 novembre 2022
	179.25 €	10 décembre 2022

NB : Les demandes de paiement par prélèvement sont à remettre dans le dossier d'inscription/réinscription ou jusqu'au 9 septembre 2022. Les demandes reçues après cette date seront prises en compte pour les 2^e et 3^e trimestres.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE EMILE ROUX/CONFOLENS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE EMILE ROUX/CONFOLENS.

Vous bénéficiez du droit à être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 06 ESD 564054

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

CLASSE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : LYCEE EMILE ROUX/CONFOLENS

Adresse : 30 avenue du général de Gaulle
BP 20053

Code Postal : 16500

Ville : CONFOLENS

Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : paiement récurrent/répétitif paiement ponctuel

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE EMILE ROUX/CONFOLENS. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LYCEE EMILE ROUX/CONFOLENS.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.